

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du vendredi 23 novembre 2018

Chaque adhérent du CCVSP a reçu une convocation avec l'ordre du jour pour assister à l'AGE et l'AGO.

Décidé préalablement en Comité Directeur, tous les votes se feront à main levée.

Sur les 52 licenciés du club, 26 ont émargé la feuille de présence.

Le Président ouvre la séance en présentant Mr Charki, Délégué aux Sports à la Mairie de Villers St Paul. Ce dernier prend la parole en précisant qu'il représente le Maire (pris par ailleurs) et que lui-même ne pourra assister à toute la réunion. Il souligne que dans la mesure de ses moyens, la Municipalité poursuivra son soutien au Club par son aide matérielle (prêt de salle, etc...) et financière en confirmant que cette dernière est en constante régression.

I - Assemblée Générale Extraordinaire

L'ordre du jour de cette AGE est, de modifier l'article 3, alinéa 7 des statuts :
(*L'organisation, en interne, de randonnées ou séjours à bicyclette pour les membres du CCVSP et éventuellement inviter d'anciens membres actifs, éloignés du club*) par l'ajout suivant : à condition que ces derniers respectent les directives fédérales.

A Picard explique que ces directives s'appliquent aussi, aux épouses de licenciés du club (sans faire de bicyclette) qui participent à la semaine organisée par le Club.

G Rose affirme qu'aux séjours organisés par la FFCT, ce n'est pas le cas.

A Picard rétorque que la FFCT est considérée comme un « tour-opérateur », inscrite sur le registre des organisateurs de séjours (?), mais pas un Club.

On passe au vote :

Contre : 17

Abstention : 6

Pour : 3

La modification des statuts n'est pas adoptée.

II - Assemblée Générale Ordinaire

1- **Rapport moral** : *Cornélis Van Rijswijk* (Président)

Adopté à l'unanimité

2- **Rapport financier** : *A.Picard* (Trésorier)

Les comptes ont été vérifiés par les réviseurs comptables Philippe Plâtre et M.H Picard élus à l'AG 2017.

Budget réalisé (cf pièce jointe)

Adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel (cf pièce jointe)

Alain présente le budget prévisionnel.

G Rose s'étonne qu'aucune provision ne soit prévue pour les 50 ans du Club en 2019.

Le sujet a été abordé à la dernière réunion du CD le 6 novembre. P et C Dorne se sont proposés pour l'organisation.

L'AG décide de prévoir une somme de 1000€.

Le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

3- **Rapport d'activité** : *R.Devulder* (secrétaire)

A été approuvé et sera présenté sur le site.

4- Renouvellement des membres du CD

Article 6 des statuts : Le Comité de Direction de l'association est composé au minimum de 3 membres et au maximum de 15, élus en AGO pour une durée de 3 ans.

En 2018, la composition du CD de 13 membres est la suivante : Audouin M, Bayard J, Devulder G, Devulder R, Dorne C, Dorne P, Garcin G, Kiszka G, Parisot A, Picard A, Rose E, Van Rijswijk C, Widelka JC.

Sont sortants : A Picard et P Dorne

Tous les deux se représentent

Démissionnaire : JC Widelka

Aucune nouvelle candidature n'est présentée.

Pour atteindre les 15 membres, 5 postes sont à pourvoir pour 2 candidatures.

On passe au vote : les 2 candidats A Picard et P Dorne sont réélus à l'unanimité.

5- Interruption de séance pour constitution du bureau.

Le Comité Directeur se réunit pour élire le Président, le Trésorier et le Secrétaire.

Faute de nouveaux candidats à ces postes les ex-titulaires se représentent et sont réélus.

Président : Cornélis Van Rijswijk

Trésorier : Alain Picard

Secrétaire : Roger Devulder

Nota : A Picard précise que si les directives fédérales ne sont pas respectées par les participant(e)s à la semaine Club, il démissionnera de son poste.

On passe ensuite à l'élection des adjoints

Pas de nouvelles candidatures, les adjoints en place conservent leur poste

Vice Présidente : C Dorne

Trésorier adjoint : P Dorne

Secrétaire adjointe : G Devulder

6- Site internet du club et jeu mensuel (M Audouin)

Classement du Tour 2018

1^{er} A Picard 66/70

2^{ième} R Devulder 58/70

3^{ième} F Lefevre 53/70 (club Méry la Bataille)

4^{ième} P Dorne 52/70

5^{ième} C Van Rijswijk 48/70

6^{ième} V Noel 36/70

Ont plus de la moyenne 35/70 et il y a eu 16 participants.

7- Questions diverses

- Point sur les éventuels secouristes au Club.

Au Club, à part Alain, personne n'est formé au **PSC1** (Prévention et secours civiques niv 1).

Alain précise que cette formation est organisée par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) au Centre des Cadres Sportifs de Creil.

Pour le stagiaire le coût est de 40€ et pris en charge par le CCVSP.

P Plâtre et G Garcin sont volontaires pour s'y inscrire en 2019.

- Trousse de premier secours

Il serait souhaitable qu'il y ait au moins la présence d'une trousse à chaque sortie.

- La prochaine réunion du CD le 11 décembre **est avancée à 15h30**

Le Secrétaire
R. Devulder

Le Président
Cornélis Van Rijswijk